

## Démocratie et radicalisme

Interview de Jean Faniel par Gaëlle Henrard

**A** en croire le discours médiatique ambiant, le mot radicalisme semble définitivement cantonné au contexte religieux islamique. Or, revenir aux définitions du mot et en dégager les usages permet d'opérer un rappel nécessaire sur son champ d'application, bien plus large en réalité, et de ne pas laisser son sens détourné par le discours dominant. L'examen de son utilisation dans d'autres contextes, qu'ils soient politiques, sociaux, militants ou religieux, permet de lui rendre son sens profond, son *caractère radical* en quelque sorte.

Gaëlle Henrard : Pourriez-vous redéfinir le radicalisme, notamment en regard du contexte récent ? Que veut dire être radical aujourd'hui ?

Jean Faniel : À la fin du 19<sup>e</sup> siècle, le *Littre* précise plusieurs sens du mot « radical ». Deux ont ou peuvent avoir une dimension politique. Est radical ce qui, d'une part, « a rapport au principe, à l'essence, à la racine d'une chose » ou ce qui, d'autre part, « travaille à la réformation complète, absolue, de l'ordre politique dans le sens démocratique » (prenant l'exemple du parti radical français). Aujourd'hui, on peut reformuler cela en considérant que le radicalisme consiste, *primo*, à identifier la source de ce qu'on considère être un problème : le capitalisme pour la gauche radicale qui dénonce l'exploitation et les inégalités ; l'ouverture de la société, sa perte de pureté et la trahison des élites pour la droite radicale qui estime le peuple national maltraité ; l'éloignement des enseignements des textes saints pour les religieux radicaux (musulmans, chrétiens ou autres) qui jugent leur société décadente.

*Secundo*, le radicalisme peut être la volonté, non pas de remonter à la source mais, à l'inverse, de pousser à son terme la réforme que l'on juge nécessaire (ici, je ne reprendrais pas la précision du *Littre* car « dans le sens démocratique » ne prévaut pas nécessairement). Le radicalisme islamique, autrement dit l'*islamisme*, rencontre la première définition, mais il peut aussi correspondre à cette seconde, dans la mesure où son objectif proclamé est d'appliquer la charia sur un territoire de plus en plus vaste. Le *communisme* relève également de la seconde définition, même s'il n'est plus guère question, à l'heure actuelle, d'imposer une société sans classe. Les partis qui se proclament encore communistes sont surtout réduits à critiquer la société actuelle en esquissant un modèle alternatif à moyen, voire à long terme, là où l'islamisme a des perspectives immédiates de réussite de son projet, à tout le moins dans certains territoires.

### Comment ce terme est-il utilisé aujourd'hui et à quelles fins ?

Comme beaucoup de termes politiques, celui de radicalisme peut servir à plusieurs usages, très différents. Il peut être employé comme concept d'analyse, comme je viens de le faire. De cette manière, on ne juge pas le côté démocratique ou non d'un mouvement, on ne cherche pas à encenser l'un ou à condamner l'autre, pas plus qu'on ne met sur un même pied des idéaux ou des réflexions sur la société qui, quoique semblablement radicaux, sont très divergents ou carrément antagoniques (comme ceux de la gauche radicale, de la droite radicale et du radicalisme religieux, pour reprendre les éléments évoqués ci-avant). Ce terme peut aussi servir de moyen d'autodéfinition, délibérément employé par une force politique qui s'en revendique – repensons à la seconde définition du *Littré*, au Parti des radicaux de gauche, ou même à l'expression « radicalement au centre » que Benoît Lutgen a tenté, en vain, d'imposer peu après son accession à la présidence du CDH en 2011. Enfin, ce terme peut aussi être mobilisé pour critiquer, pour dénoncer ou pour stigmatiser la position d'un adversaire politique – tel est clairement le cas actuellement lorsqu'on parle du radicalisme islamiste (l'utilisation de deux mots en -isme appuyant encore un peu plus l'opprobre).

### Que peut-on dire du paysage du radicalisme politique en Belgique francophone aujourd'hui ?

Si l'on met de côté la tentative peu concluante de B. Lutgen, on peut considérer qu'il existe plusieurs partis que l'on peut qualifier de radicaux, à gauche et à droite. En revanche, on ne peut pas vraiment parler d'activité partisane radicale à caractère religieux. Ainsi, les positions qu'affiche le parti Islam ne permettent guère de parler à son endroit de radicalisme<sup>1</sup>. À gauche, les partis anticapitalistes me semblent correspondre à cette définition. On peut citer le Parti socialiste de lutte (PSL) ou la Ligue communiste révolutionnaire (LCR). Bien qu'il ait fait évoluer ses positions, notamment depuis l'élection de huit de ses candidats comme députés en 2014, le Parti du travail de Belgique (PTB) reste attaché à une transformation de la société rompant avec le système économique existant. Relevons que ces trois formations ont un caractère national, unitaire, un des éléments constitutifs de l'idéologie qui les anime étant la solidarité entre les travailleurs, au niveau national comme au niveau international.

À droite, le paysage des partis radicaux – qu'on peut qualifier aussi de partis d'extrême droite vu leur rejet profond de l'idée d'égalité entre les êtres humains – est très morcelé. Le Front national a éclaté en différentes formations, tandis que Nation pousse le plus loin la volonté de transformation de la société, préconisant, par exemple, la mise sur pied de milices armées de « défense civique » et la détention d'armes à feu par les « honnêtes gens », l'instauration de peines incompressibles ou la suppression des degrés d'appel en justice<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> J. DOHET, J. FANIEL, S. GOVAERT, C. ISTASSE, J.-P. NASSAUX, P. WYNANTS, « Les partis sans représentation parlementaire fédérale », *Courrier hebdomadaire*, CRISP, n° 2206-2207, 2014, p. 98.

<sup>2</sup> *Ibidem*, p. 63.

### **On peut donc, selon vous, identifier des partis radicaux ailleurs qu'à gauche de l'échiquier politique...**

Oui, si on s'en tient aux deux sens du terme radicalisme que j'ai précisés d'emblée, c'est parfaitement envisageable. Norberto Bobbio a mis en évidence que la ligne de démarcation entre la gauche et la droite est la valorisation par la première, et non par la seconde, de l'égalité<sup>3</sup>. L'extrême droite ou le radicalisme religieux récusent l'égalité, au moins entre certains types d'individus – les nationaux et les immigrés, les hommes et les femmes, les fidèles et les mécréants... On le voit, radicalisme et gauche ne vont donc pas forcément de pair. Inversement, toute une partie de la gauche actuelle échappe à la qualification de radicale puisqu'elle entend aménager le système existant et non en remettre en cause les fondements<sup>4</sup>.

### **En dehors de partis définis comme tels, existe-t-il des mouvements ou forces politiques considérés comme radicaux et vis-à-vis de quoi ?**

Dans le contexte actuel, on songe au radicalisme islamiste. Comme son nom l'indique, Sharia4Belgium, organisation dissoute il y a quelques années et dont plusieurs dirigeants ont été condamnés, entendait changer radicalement la société belge. Cet exemple permet d'identifier assez aisément un courant et des protagonistes. Il n'en va pas toujours de même car ce type de mouvement peut être moins structuré, moins identifiable, ou préférer agir dans la clandestinité, surtout s'il s'agit de commettre des actes illicites. On peut aussi regarder du côté de la droite radicale. Elle ne s'organise pas uniquement sur le plan partisan. Des groupes s'apparentant davantage à des milices ou à des bandes peuvent également relever du radicalisme organisé.

Enfin, on peut considérer comme radicales des organisations féministes qui dénoncent le patriarcat comme source de formes multiples d'oppression. Le Comité pour l'annulation de la dette du Tiers monde (CADTM) voit dans le mécanisme de la dette un facteur fondamental de domination des peuples. Les mouvements d'aide aux sans-papiers considèrent que la fermeture des frontières est la cause non seulement de violations des droits de l'homme, mais aussi de la création d'une main-d'œuvre clandestine qui concurrence directement les conditions de travail et de rémunération des salariés réguliers. Ces mouvements ne prétendent pas nécessairement développer une analyse sur le fonctionnement de la société dans son ensemble, mais identifient un terrain de lutte qui leur semble primordial car il a des répercussions dans des domaines adjacents potentiellement nombreux. Résoudre à la racine le problème identifié (en abolissant le patriarcat, la dette...) est alors l'objectif poursuivi. Pour d'autres encore, dans des domaines très divers également, le radicalisme s'exprime davantage dans les moyens de lutte employés : fauchage de champs où sont implantées des cultures d'organismes génétiquement modifiés, attaques par des groupes « pro-life » de centres pratiquant des interruptions volontaires de grossesse...

---

<sup>3</sup> N. BOBBIO, *Droite et gauche*, Paris, Seuil, 1996 (1994 pour l'édition originale en italien).

<sup>4</sup> J. FANIEL, « La gauche en Belgique. Une étoile polaire, deux clivages, beaucoup de partis », *Les @analyses du CRISP en ligne*, 25 mars 2014, [www.crisp.be](http://www.crisp.be).

**Si on devait retracer une « évolution-type » d'un mouvement radical de sa naissance à son éventuelle récupération ou intégration dans un système, que pourrions-nous en dire ?**

Les parcours peuvent être variés. Historiquement, beaucoup de partis et autres mouvements (syndicats, mutualités...) socialistes souhaitaient l'abolition du capitalisme et l'avènement d'une société sans classes ni exploitation de classe (ainsi en atteste la Charte de Quaregnon, adoptée en 1894 par le Parti ouvrier belge – POB). Progressivement, notamment au contact des institutions « bourgeoises » qu'elles dénonçaient, ces organisations se sont dé-radicalisées et intégrées au système existant, tout en le modifiant, parfois profondément (par exemple, par la création de dispositifs de protection sociale, dont la sécurité sociale). D'autres partis conservent leur ligne radicale, parfois (mais pas toujours) en cherchant à adapter leur pratique et leur discours aux évolutions de la société. Ces évolutions peuvent engendrer des tensions internes susceptibles de causer des défections, des scissions ou des exclusions, la volonté des uns de maintenir une ligne « pure » ou originelle se heurtant aux modifications, de fond ou de forme, préconisées par les autres. L'exemple de Sharia4Belgium indique encore un autre cas de figure : le démantèlement par les autorités en raison des activités menées, illicites au regard du droit commun ou jugées carrément subversives. Un regard porté sur bon nombre de pays de la planète montre que, lorsque ce cas de figure touche une dictature, travailler « à la réformation complète, absolue, de l'ordre politique dans le sens démocratique » (et ici, je reprends les quatre derniers mots que j'avais laissés de côté au début de cet entretien) peut représenter un acte de militantisme radical, passible de sanctions lourdes, voire capitales.

Cet article a été publié dans : *Aide-mémoire*, n° 75, janvier-mars 2016, page 4.

Pour citer cet article dans son édition électronique : Jean FANIEL (interviewé par Gaëlle HENRARD), « Démocratie et radicalisme », *Les @analyses du CRISP en ligne*, 1<sup>er</sup> janvier 2016, [www.crisp.be](http://www.crisp.be).